



45^e session du Conseil des droits de l'homme

**Dialogue interactif avec le Mécanisme d'enquête
indépendant pour le Myanmar**

Genève, le 14 septembre 2020

Déclaration de la Suisse

Madame la Présidente,

La Suisse félicite le mécanisme d'enquête pour son travail malgré la pandémie et lui réitère son vif soutien. Le travail du mécanisme d'enquête est indispensable à une reddition des comptes effective, premier pas vers la réconciliation. La Suisse presse le gouvernement du Myanmar de renforcer sa collaboration avec ce mécanisme et de lui octroyer un accès libre et effectif à toutes les régions du pays.

La Suisse rappelle que toutes les violations du droit international doivent faire l'objet d'une enquête crédible, transparente, indépendante et impartiale. Elle rappelle au Myanmar sa responsabilité première de traduire les auteurs présumés en justice. La Suisse appelle le Myanmar à renforcer sa collaboration avec la Cour internationale de Justice et à pleinement mettre en œuvre ses mesures conservatoires. Elle l'exhorte de plus à reconnaître de façon ad hoc la juridiction de la Cour pénale

internationale afin de traiter des allégations de crimes internationaux les plus graves.

La Suisse appelle le Myanmar à garantir un accès équitable et non-discriminatoire à la citoyenneté pour tous les Rohingyas et les autres membres des minorités ethniques afin de garantir le plein exercice de leurs droits politiques, notamment les droits de vote et d'éligibilité, en vue des élections générales de novembre.

Mesdames et messieurs les experts,

Quels défis les plus urgents, notamment en lien avec COVID-19, sont à résoudre afin de vous permettre de pleinement mettre en œuvre votre mandat ?

Je vous remercie.